

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUIN 2026

Les Procès-Verbaux approuvés sont disponibles en mairie et sur le site internet de la Commune.

Date de convocation : 18/06/2026

La séance est ouverte à 18h00, sous la Présidence de M. Patrick MERLE, Maire.

Présents : M. Patrick MERLE - M. Christian RUFFINATTO - Mme Tephén PITOT - M. Eric ARIAS - Mme Henriette TURCO - M. Gilles CAILLE - Mme Chantal BASIN - M. Gilles VIGNE - M. Jean-Baptiste BERNARD - M. Alexandre DUFOUR - Mme Laurie BONANSERA.

Représentées : Mme Carole SAYA a donné pouvoir à M. Gilles CAILLE
Mme Monique AUBERT a donné pouvoir à Mme Tephén PITOT
Mme Pélégie BEECKMANS a donné pouvoir à M. Patrick MERLE

Absent : M. Manuel JAIS.

Secrétaire de séance : M. Christian RUFFINATTO.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Cour de l'école : travaux de désimperméabilisation
3. Rénovation de la Porte Saint-Sauveur
4. PLU : Modification unique n° 1
5. Coupe de bois 2026 : Approbation état d'assiette
6. Concession MTVL : rapport annuel 2025
7. Recensement 2027 : Nomination d'une coordonnatrice
8. Délégué auprès de l'Office du Tourisme intercommunal (OTI) : annulation la Délibération 2026-44
9. Remboursement de frais de déplacement
10. Convention fourrière

Approbation du Procès-Verbal du 5 juin 2026 à l'unanimité des présents.

Délibération N° 2026 - 78 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 -79 : COUR DE L'ECOLE : TRAVAUX DE DESIMPERMEABILISATION.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 - 80 : RESTAURATION DE LA PORTE SAINT-SAUVEUR.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 -81 : PLU : MODIFICATION UNIQUE N° 1.

PAR 13 VOIX POUR ET 1 CONTRE

Délibération N° 2026 -82 : COUPE DE BOIS 2026 : APPROBATION ETAT D'ASSIETTE.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 - 83 : CONCESSION MTVL : RAPPORT ANNUEL 2025.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 -84 : RECENSEMENT 2027 : NOMINATION D'UNE COORDONNATRICE.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 - 85 : DELEGUE AUPRES DE L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI) : RETRAIT DE LA DELIBERATION 2026-44.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 -86 : REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 - 87 : CONVENTION FOURRIERE.

A L'UNANIMITE

La séance est levée à 18h45

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Fait à Ménerbes, le 26 Juin 2026.

Publié sur le site internet le 26 Juin 2026.